

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 6
Votants : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt deux
le 13 septembre 2022
le conseil municipal de la commune de BELAYE dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de M. Jacques BAIJOT, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 08/09/2022

En exercice : Mesdames Corinne DESHAYES, Juliette LAEVENS, Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, Denis JAECK, François KLERE, Roland PIDOUX., formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres

Présents : Jacques BAIJOT, Corinne DESHAYES, Denis JAECK, Danielle LESPINASSE, Juliette LAEVENS, Isabelle MONTETAGAUD.

Absents excusés : François KLERE, Emmanuelle LEROYER, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Roland PIDOUX

Mme Corinne DESHAYES a été élue secrétaire de séance

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

VU les articles L 1611-4, L 2541-12 et L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec

VU les propositions d'attribution de subventions communales à plusieurs associations,

Associations	Montants attribués
Coopérative scolaire de Castelfranc	360.00 €
Coopérative scolaire d'Albas	202.50 €

Après en avoir délibéré,
DECIDE : à l'unanimité,

- d'attribuer les subventions communales aux associations précitées conformément au tableau ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire
Jacques BAIJOT

Certifié exécutoire
Publié ou notifié

